



Remise du Coupon Activité Sportive 2025

(réduction pour l'adhésion de votre enfant de 2 à 17 ans à un club de sport)



Au Forum des Associations le Samedi 6 septembre 2025

ou au **CCAS jusqu'au 31 octobre 2025.**

Fournir une Attestation CAF version papier ou numérique
(téléchargeable à partir du site www.caf.fr).

Si votre Quotient Familial est compris entre 1 et 7, votre enfant de 2 à 17 ans peut bénéficier d'une réduction sur une inscription à une activité sportive dispensée par un club bouffémontois (voir liste ci-dessous), sous forme d'un Coupon Activité Sportive.

LES RÉDUCTIONS Un seul coupon par enfant (Utilisable dans les clubs sportifs jusqu'au 15 novembre 2025)	LES TRANCHES DE QUOTIENT FAMILIAL
QF 1 : réduction de 44€	Inférieur ou égal à 600€
QF 2 : réduction de 38€	de 601€ à 710€
QF 3 : réduction de 32€	de 711€ à 820€
QF 4 : réduction de 26€	de 821€ à 930€
QF 5 : réduction de 21€	de 931€ à 1 080€
QF 6 : réduction de 16€	de 1 081€ à 1 230€
QF 7 : réduction de 11€	de 1 231€ à 1 430€

LES CLUBS SPORTIFS acceptant le Coupon Activité Sportive	
• AGB (Gym)	• La Galoche (Rando.)
• Bac Basket	• Gym Évolution
• Bac Foot	• Karaté club
• Bac Judo	• Bouffémont Pétanque
• Badminton	• Poney Club
• Boxe anglaise	• Tennis Club Bouffémont
• Cercle Nautique 95	• Volley club

Horaires du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Espace Eiffel - 2 bis, rue Eiffel - 95570 BOUFFÉMONT
☎ **01 39 91 64 61**

Lundi		13h30 - 17h30
Mardi, Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 16h